

## L'allergie au pollen d'ambroisie démarre !

**Prévision de l'arrivée des pollens d'ambroisie:** Grâce à son réseau de mesure et à son modèle de prévision, le RNSA informe de l'arrivée des premiers grains de pollen. **À ce jour, et compte tenu des conditions météorologiques qui ont régné depuis le début de l'année, le modèle donne la date du 09 août pour le premier jour où la concentration dans l'air de pollen d'ambroisie à feuilles d'armoise devrait être suffisante pour provoquer sur la région lyonnaise un risque d'allergie chez les personnes les plus sensibles.** Ces dates peuvent être avancées de 3 à 4 jours au Sud de Lyon (moyenne vallée du Rhône), et retardées de 2 à 3 jours au Nord de Lyon (Nivernais, notamment). Le pic principal de pollen interviendra une vingtaine de jours plus tard.

Les premiers pollens d'ambroisie sont déjà là depuis quelques jours avec un peu d'avance sur l'an dernier et le risque d'allergie est déjà au niveau moyen dans le nord Isère, la Drôme, l'Ardèche et le Rhône notamment. Il suffit de quelques grains de pollens pour que les symptômes apparaissent chez les allergiques car le pollen d'ambroisie est très allergisant. Il est important pour les allergiques au pollen d'ambroisie, de consulter son médecin traitant, son pharmacien et/ou de suivre son traitement de façon correcte.

**Plateforme Signalement-Ambroisie:** L'ambroisie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de tous, c'est pour cela qu'une plateforme interactive de signalement a été mise en place !

**Tout le monde peut donc participer à la lutte en signalant toute présence d'ambroisie aux autorités locales, par quatre canaux différents, disponibles sur [www.signalement-ambroisie.fr](http://www.signalement-ambroisie.fr) :**

- Par téléphone **0 972 376 888**
- Par mail [contact@signalement-ambroisie.fr](mailto:contact@signalement-ambroisie.fr)
- Sur un site internet [www.signalement-ambroisie.fr](http://www.signalement-ambroisie.fr)
- Sur une application Smartphone « Signalement-Ambroisie »



Les signalements effectués sont transmis « en direct » à la commune ou au référent ambroisie concerné qui coordonne les actions de lutte nécessaires pour éliminer l'ambroisie.

**Le signalement est à la base du traitement, qui sera le gage de la destruction de la plante !**

